

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR L'ACCES AU CORPS DES AUXILIAIRES MEDICAUX EXERCANT EN PRATIQUE AVANCEE

Un concours sur titres pour l'accès au corps des auxiliaires médicaux exerçant en pratique avancée aura lieu à l'EHPAD Constance Mazier à partir du **17 novembre 2026**.

Le nombre de postes à pourvoir est de :

- **1 poste mutualisé avec l'EHPAD Lumières d'Automne de Saint-Ouen-Sur-Seine (93)**

Textes de référence : Décret n°2020-244 du 12 mars 2020 portant statut particulier du corps des auxiliaires médicaux exerçant en pratique avancée de la fonction publique hospitalière.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent être candidats les personnels titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée et justifiant e 3 années minimum d'exercice en équivalent temps plein de la profession d'infirmier. Ils devront, en outre, être enregistrés auprès du service ou de l'organisme désigné à cette fin par un arrêté du ministre chargé de la santé (article D4301-8 du code de la santé publique fixant les conditions pour l'exercice de la profession).

DEPOT DU DOSSIER

Les demandes de candidature doivent être adressées par **lettre recommandée avant le 17 septembre 2026 inclus, délai de rigueur**, à l'adresse suivante :

**EHPAD CONSTANCE MAZIER
Service des Ressources Humaines
4 rue Hémet
93300 AUBERVILLIERS**

Le dossier peut aussi être déposé sous enveloppe cachetée au service des Ressources Humaines de l'EHPAD Constance Mazier. Il sera alors délivré au candidat une attestation précisant la date de dépôt du dossier.

A l'appui de leur demande, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae limité à deux pages dactylographiées au plus ;
- Un relevé des diplômes, titres et travaux éventuels en rapport avec un emploi d'infirmier en pratique avancée
- Une note de deux pages au plus décrivant les emplois occupés, les stages effectués et la nature des activités et, le cas échéant, les travaux réalisés ou auxquels il a pris part.
- Un extrait du casier judiciaire n°3 de moins de 3 mois
- L'inscription à l'ordre national des infirmiers

Les candidats admis à concourir seront reçus par le jury à un entretien.

Fait à Aubervilliers, le 17 août 2026
P/Le Directeur
La Directrice Adjointe
Elisa GOUBET